

Programme d'activité ESPAC'EPLE 2016 / 2017

Poursuivre le développement de l'association

- Fédérer les dernières académies non impliquées et encourager les volontaires pour animer l'association
 - Contacts répétés par téléphone et courriels auprès de collègues susceptibles d'être force d'entraînement
 - Prévoir éventuellement des déplacements sur place
- pérenniser l'activité des académies déjà dynamiques
 - Mise en valeur via le site internet
 - Relancer les délégations moins actives avec des propositions d'actions
- Maintenir et renforcer la visibilité de l'association

Développer le site internet

- travailler à plus de lisibilité des travaux des académies (encourager les académies à publier régulièrement le compte-rendu de leurs réunions)
- assurer une information régulière sur les nouveautés
- Mise en place d'une liste mail du genre « à ne pas rater sur le site » tous les trimestres par exemple
- Fil RSS ?

Concourir à l'amélioration de la formation des comptables et des équipes

- Mettre à disposition des outils
 - Utilisation du site
- Échanges de pratiques organisées dans les délégations académiques

Maintenir notre vigilance et être source de proposition pour le maintien et le développement des outils à notre disposition

- Suivi des évolutions de GFC : mise en avant des propositions Espac'EPLE
- Suivi et utilisation du site de la DAF

Réfléchir à l'évolution du métier de comptable

- Participation et réflexion dans les académies autour des évolutions liées aux cartes comptables

Travailler à la reconnaissance d'un véritable service dédié à la comptabilité

- Le pouvoir d'organisation du service du comptable
 - Reconnaissance dans l'arrêté de nomination
 - Redéfinition des conventions de groupement comptable : qu'est-ce qui relève du contractuel (et donc changeant) et qu'est-ce qui devrait être du ressort exclusif de l'AC ?
 - Fixation des moyens pour l'agence comptable et non plus au niveau de l'établissement support
 - Mise en place des conseils de l'agence comptable (AC/ordo/gestionnaires) et des conseils techniques de l'agence comptable (AC/ gestionnaires)
- Service dont le fonctionnement doit être évalué
 - Travail sur le CIC / mise en place et développement d'ODICE
 - Mise en place d'indicateurs de la qualité comptable
 - Organisation de diagnostics partagés d'établissements
 - Lettre de mission du comptable ? Evaluation du travail de ce dernier ? Des questions à soulever et des réponses à apporter.